

**DECISION PORTANT SIGNATURE DU CONTRAT DE PARTENARIAT AVEC
L'ASSOCIATION REEL (Recherche à L'Ecole pour Ecrire et Lire) –
RENCONTRE ET ATELIER AVEC UNE AUTEURE ILLUSTRATRICE**

Adm N° 2022- 23

Le Maire de MOISSAC,

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L.2122-22,

VU la délibération du Conseil Municipal en date du 23 juillet 2020, par laquelle le Conseil Municipal l'a chargé par délégation, de prendre les décisions prévues à l'article L.2122-22 susvisé du Code Général des Collectivités Territoriales, et plus précisément l'alinéa 4°,

Considérant l'intérêt pour la Médiathèque municipale d'organiser une rencontre et un atelier avec une auteure illustratrice.

DECIDE

ARTICLE 1 - OBJET

L'association REEL – 390 rue Fragneau – 82 000 MONTAUBAN interviendra à la Médiathèque pour une rencontre et un atelier avec l'auteure-illustratrice Elis WILK.
Rencontre et atelier à destination d'un public jeunesse.

ARTICLE 2 – DUREE

Le présent contrat est conclu pour la durée de la représentation, soit le mercredi 18 mai 2022 de 14h30 à 17h00.

ARTICLE 3 – COUT

Le montant du contrat est de : 273.63 € TTC, versé directement à l'association REEL.

ARTICLE 4 - FORMALITE

La présente décision sera inscrite au registre des décisions, un extrait sera affiché à la porte de la Mairie.

ARTICLE 5 - APPLICATION

Monsieur le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution de la présente décision dont une ampliation sera transmise à Monsieur le Sous-Préfet de l'arrondissement de CASTELSARRASIN.

Fait à MOISSAC, le 08 février 2022



Le Maire,

Romain LOPEZ.